

D2 / Unique			Poule Unique			8
-------------	--	--	--------------	--	--	---

Dimanche 15/03/2026 15H

53997873	53286.2	A.S. Cuines La Chamb 1- Ent. F. Chautagne 1	9604331928	66 km	Stade Communal
Arbitre centre		TAYLAN Paris			Rue Du Stade
					73130 ST ETIENNE DE CUINES

Feminiens Seniors District / Unique			Poule Unique			2
-------------------------------------	--	--	--------------	--	--	---

Dimanche 15/03/2026 10H

54502365	55019.2	Ent. Apcr Esb 3- Coeur Sf 3 3	2599864314	60 km	Stade André Sandon
Arbitre centre		CAMUS Bernard			Rue Du Stade
					73370 LE BOURGET DU LAC
54502366	55020.2	Haute Tarentaise 2- Domessin U.S. 1	2547577878	40 km	Stade Albert Martin
Arbitre centre		MISSION Benoit			356-426 Avenue Du Stade
					73700 BOURG ST MAURICE
54502367	55021.2	U.S.C. Aiguebelle 1- St Remy Un.Sp 1	2599864008	98 km	Stade Communal
Arbitre centre		DESMARIEUX Daniel			Rue Du Stade
					73130 ST ETIENNE DE CUINES
54502369	55023.2	Ent. F. Chautagne 1- J.S. Chamberienne 1	2546863538	52 km	Stade Municipal
Arbitre centre		HAND Fabrice			Pre Girod
					73310 CHINDRIEUX

Dimanche 15/03/2026 12H30

54502368	55022.2	Aix Fc 2- F.C. La Rochette 1	2588652103	41 km	Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre centre		SMAILI Mohamed			1600 Boulevard Garibaldi
					73100 AIX LES BAINS

U18 Feminin Regional 1 / Unique			Poule Unique			60
---------------------------------	--	--	--------------	--	--	----

Samedi 14/03/2026 14H30

53656060	23909.2	Chambery Savoie Foot 1- Montferrand A.S. 1	2547052236	31 km	Plaine De Jeux Mager 1
Arbitre centre		BARLET Gabbin			Route De La Labiaz
					73000 CHAMBERY

U18 Feminin Regional 2 / 2			Poule C			69
----------------------------	--	--	---------	--	--	----

Dimanche 15/03/2026 13H

55223731	28811.1	Fc D'Annecy 1- Chambery Savoie Foot 2	A désigner par 8607		Parc Des Sports N°2
Arbitre centre					1 Rue Baron Pierre De Coubertin
					74000 ANNECY

U17 D1 / 2 Printemps			Poule Unique			48
----------------------	--	--	--------------	--	--	----

Samedi 14/03/2026 15H

55416333	57736.1	Gaps 1- F.C. Du Nivolet 1	2543284595	42 km	Stade Guy Favier 1
Arbitre centre		LAMBERLIN Yann			Rue Adrien Perret
					73330 LE PONT DE BEAUVOISIN
55416334	57737.1	Ent.S. Drumettaz Mou 1- U.S. La Ravoire 1	2538639517	18 km	Stade Des Fins 2
Arbitre centre		CABY Laurent			Terrain Annexe
					Chemin Du Fiolage
					73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

Samedi 14/03/2026 16H

55416332	57735.1	Gj La Savoyarde 1- Haute Tarentaise 1	2518692445	51 km	Stade Des Iles
Arbitre centre		TRILLAT Tristan			Terrain Annexe
Observateur principal		DENEUX Laurent	1020583548	10 km	Avenue Du Gresivaudan
					73800 MONTMELIAN

Samedi 14/03/2026 17H

55416336	57739.1	Chambery Savoie Foot 1- Aix Fc 1	9604369729	2 km	
Arbitre centre		MBACKE Moustapha			

U17 D1 / 2 Printemps			Poule Unique			48
----------------------	--	--	--------------	--	--	----

Samedi 14/03/2026 17H30

55416335 57738.1	F.C. Belle Etoile Me 1- U.S. Chartreuse Guie 1	Stade De La Grillette
Arbitre centre	FREIHER Pierre Louis 2547017009 47 km	130 Chemin Du Stade
		73200 MERCURY

U17 D2 / 2 Printemps			Poule Unique			49
----------------------	--	--	--------------	--	--	----

Samedi 14/03/2026 15H

55417119 57781.1	Maurienne Ca 1- Fc Chambotte 1	Stade Joseph Gavarini
Arbitre centre	BOUDRA Sofiane 2543677876 88 km	Rue D Estienne D Orves
Observateur principal	MESTACH Jacky 2510208251 31 km	73300 ST JEAN DE MAURIENNE
55417564 57826.1	Ent.Chautagne Culoz 1- U.O.A 1	Stade Municipal
Arbitre centre	MADI Ahamada 2568622598 18 km	Pre Girod
		73310 CHINDRIEUX
55417616 57843.1	Ent. Val D Hyeres 1- U.S. La Motte Servol 1	Stade Municipal
Arbitre centre	TAYLOR Felix 2546648327 44 km	Le Chef Lieu
		73000 MONTAGNOLE

Samedi 14/03/2026 16H

55417122 57784.1	U.S. La Ravoire 2- Ent. Basse Maurienne 1	Stade Marcel Basset
Arbitre centre	DECKER Yannick 1575621362 33 km	595 Chemin Des Drouilles
		73490 LA RAVOIRE

Samedi 14/03/2026 17H30

55417615 57842.1	St Pierre Sport 1- Haute Tarentaise 2	Stade Stéphane Novet
Indispo Arbitre centre	CHAPPERT Laurent 2547215174 49 km	D201g
		La Champagne
		73250 ST PIERRE D ALBIGNY

U17 D3 / 2 Printemps			Poule Unique			50
----------------------	--	--	--------------	--	--	----

Samedi 14/03/2026 15H

55418516 57923.1	J.S. Chamberienne 1- Et.S. Le Bourget Du 1	Stade Jacques Level
Arbitre centre	GIGANTE Yanis 2548558489 88 km	Rue Du General Cartier
		73160 COGNIN
55418517 57924.1	Gj La Savoyarde 2- F.C. St Baldoph 1	Stade Des Marais
Arbitre centre	KHAJJOU Ali 2547838351 39 km	Rue Du Stade
		73800 LAISSAUD
55418518 57925.1	Cham. Sport 73 1- Gjuscc 1	Stade Boutron
Arbitre centre	OUTMANI Aymen 9602316922 56 km	Rue Du Grand Champs
		73000 CHAMBERY
55418519 57926.1	F.C. Belle Etoile Me 2- U.S. Chartreuse Guie 2	Stade De La Grillette
Arbitre centre	TEIXEIRA Ines 2548530216 54 km	130 Chemin Du Stade
Observateur principal	CHEVALLIER Michel 2599864318 16 km	73200 MERCURY
55418520 57927.1	Non affecté - A.S. Barberaz 1	

U15 D1 / 2 Printemps			Poule A			52
----------------------	--	--	---------	--	--	----

Dimanche 15/03/2026 10H

55477216 59203.1	Haute Tarentaise 1- Fc Chambotte 1	Stade Jean Claude Rocca
Arbitre centre	DUMONT Tahoe 9602923468 96 km	1 - 85 Impasse Du Stade
		73210 LA PLAGNE TARENTEISE
55477278 59221.1	F.C. Du Nivolet 2- U.S. La Motte Servol 2	Stade Des Barillettes
Arbitre centre	EDDOUM Fatima 9603367433 64 km	100 Route De La Feclaz
		Zac Des Barillettes
		73230 ST ALBAN LEYSSE

U15 D1 / 2 Printemps	Poule A	52
-----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 15/03/2026 10H

55477294 59237.1	U.S. La Ravoire 1- Chambéry Savoie Foot 2	Stade Marcel Basset
Arbitre centre	BUISSON RAVE Lenny 9602300355	595 Chemin Des Drouilles
		73490 LA RAVOIRE
55477311 59254.1	Gaps 1- Ent.S. Drumettaz Mou 1	Stade Guy Favier 2
Arbitre centre	BOUKHATEM Badii 9605429251	Rue Adrien Perret
		73330 LE PONT DE BEAUVOISIN
55477312 59255.1	F.C. Belle Etoile Me 1- GJ La Savoyarde 1	Stade De La Grillette
Arbitre centre	FOSSORIER Gwendal 9602848791 77 km	130 Chemin Du Stade
Observateur principal	HUNSTEDT Gilles 2543051124 9 km	73200 MERCURY

U15 D2 / 2 Printemps	Poule A	53
-----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 15/03/2026 10H

55476841 58994.1	Ent.Fc Maurienne 1- A.S. Barberaz 1	Stade Marcel Faure Brac
Arbitre centre	YAKIMOV Selina 2548205130	Rue Du Stade
Observateur principal	VINCENT Henri 2568617097	73140 ST MICHEL DE MAURIENNE
55476842 58995.1	Maurienne Ca 1- F.C. Belle Etoile Me 2	Stade Joseph Gavarini
Arbitre centre	RAMEAU Florentin 2546719272 59 km	Rue D Estienne D Orves
		73300 ST JEAN DE MAURIENNE
55476843 58996.1	St Pierre Sport 1- Gjuscc 1	Stade Stéphane Novet
Arbitre centre	BENALI Jawed 2547848887 32 km	D201g
		La Champagne
		73250 ST PIERRE D ALBIGNY
55476844 58997.1	F.C. La Rochette 1- Ent. Val D Hyeres 1	Stade Maurice Rey 1
Arbitre centre	BELAROUCI Nassim 9602241068 33 km	Avenue Des Alpes - D925
Observateur principal	BELAROUCI Ismael 2520530462 35 km	La Vergeraie
		73110 LA CROIX DE LA ROCHETTE
55476845 58998.1	Ent. Ashcs La Bathie 1- Es Tarentaise 1	Jean Baptiste Manzani
Arbitre centre	ZOUAZ Adel 2548489177	Le Villard
		73460 MONTAILLEUR

U15 D3 / 2 Printemps	Poule A	54
-----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 15/03/2026 10H

55494979 60546.1	C.A. Yennois 1- Ent.S. Drumettaz Mou 2	Stade Charles Burdinat
Arbitre centre	DA COSTA ABREU Lily 9604699620	Chemin De La Curiaz
Observateur principal	DURMAZ Tayfun 2518683608 23 km	73170 YENNE
55494980 60547.1	F.C. Sud Lac 1- Domessin U.S. 1	Stade Noël Mercier
Arbitre centre	HAILLOUD Lucie 9603396948 9 km	Rue Pre Fontaine
Observateur principal	KARABULUT Mehmet 2543493522 15 km	73420 VOGLANS
55494981 60548.1	Fc Chambotte 2- U.S. La Motte Servol 3	Stade Francis Ivars
Arbitre centre	LEBRETON POTHIN Evan 2548372253 26 km	101 Route De La Chambotte
Observateur principal	BUTEL Jean Pierre 2599864375 7 km	73410 LA BIOLLE
55494982 60549.1	Gaps 2- Aix Fc 2	Stade Guy Favier 1
Arbitre centre	GUILLAUD Mathis 9602481156	Rue Adrien Perret
Observateur principal	ALIX Luc 2590063558 42 km	73330 LE PONT DE BEAUVOISIN

U15 D3 / 2 Printemps	Poule B	55
-----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 15/03/2026 10H

55482880 60339.1	U.S. La Motte Servol 4- F.C. Du Nivolet 4	
Arbitre centre	REIGNIER Maxime 2547766689 9 km	
55482883 60342.1	F.C. St Baldoph 1- U.S. Chartreuse Guie 1	Stade Henri Tonda
Arbitre centre	CHAIB DRAA Djibril 2546402882 42 km	Chemin Du Pont De L Ane
Observateur principal	VANNESPENNE Herve 2578614629 29 km	73190 ST BALDOPH

U15 D3 / 2 Printemps	Poule B	55
-----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 15/03/2026 10H

55482942 60401.1	Cham. Sport 73 1- U.S. La Ravoire 2		Stade Boutron
Arbitre centre	BELLIR Hamza	2547366506 18 km	Rue Du Grand Champs
			73000 CHAMBERY
55483484 60528.1	A.S. Barberaz 2- St Pierre Sport 2		
Arbitre centre	DELL'OLIO Alessio	2548123705	
Observateur principal	LOMBARD Alphonse	2599860606	

Dimanche 15/03/2026 Matin P1

55483485 60529.1	Non affecté - J.S. Chamberienne 1
------------------	-----------------------------------

U15 D3 / 2 Printemps	Poule C	56
-----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 15/03/2026 10H

55482847 60306.1	A.S. Mont Jovet Boze 1- Gj La Savoyarde 2		Stade Maxime Pautot
Arbitre centre	BOUVIER BODINI Tess	9604470951	Route Du Camping
Observateur principal	LECHALARD Martine	2543090003 14 km	73350 BOZEL
55482849 60308.1	Es Tarentaise 2- Ent.Fc Maurienne 2		
Arbitre centre	KADDOUR Amir	9602400201 78 km	
Observateur principal	EXCOFFIER Fabien	2544714574 356 km	
55483120 60512.1	A.S. D'Ugine 1- U.O.A 1		Stade De Montmain
Arbitre centre	REGENT Maely	9604674660 15 km	65 Place Andre Cerbonney
Observateur principal	LEFEBVRE Remi	2547641805 20 km	73400 UGINE

Dimanche 15/03/2026 Matin P1

55483119 60511.1	Haute Tarentaise 2- Non affecté 3
------------------	-----------------------------------

U13 D1 / 2 Printemps	Poule A	59
-----------------------------	----------------	-----------

Vendredi 13/03/2026 18H30

55549698 61126.1	Aix Fc 1- U.S. La Motte Servol 1	Stade Giuseppe Garibaldi
		1600 Boulevard Garibaldi
		73100 AIX LES BAINS

Samedi 14/03/2026 13H30

55549697 61125.1	Ent.S. Drumettaz Mou 1- Chambéry Savoie Foot 2	Stade Des Fins 2
		Terrain Annexe
		Chemin Du Fiolage
		73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
55549699 61127.1	Haute Tarentaise 1- St Pierre Sport 1	Stade Jean Claude Rocca
		1 - 85 Impasse Du Stade
		73210 LA PLAGNE TARENTEISE
55549700 61128.1	U.S. Grignon 1- Cham. Sport 73 1	Stade De Neveau 1
		Route Departementale 925
		73200 GRIGNON
55549701 61129.1	Gj La Savoyarde 1- Ent.Chautagne Culoz 1	Stade Des Iles
		Terrain Annexe
		Avenue Du Gresivaudan
		73800 MONTMELIAN
55549702 61130.1	F.C. Du Nivolet 2- Gaps 1	Stade Des Barillettes
		100 Route De La Feclaz
		Zac Des Barillettes
		73230 ST ALBAN LEYSSE

U13 D1 / 2 Printemps	Poule B	60
-----------------------------	----------------	-----------

Samedi 14/03/2026 13H30

U13 D1 / 2 Printemps	Poule B	60
----------------------	---------	----

Samedi 14/03/2026 13H30

55549763 61191.1	Ent.S. Drumettaz Mou 2- Gjuscc 1	Stade Des Fins 2 Terrain Annexe Chemin Du Fiolage 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
55549764 61192.1	U.S. La Motte Servol 2- Aix Fc 2	Complexe Sportif Raoul Villot 3 Trace Mixte Rugby 360, Rue Du Cheminet 73290 LA MOTTE-SERVOLEX
55549765 61193.1	C.A. Yennois 1- J.S. Chamberienne 1	Stade Charles Burdinat Chemin De La Curiaz 73170 YENNE
55549766 61194.1	Ent. Val D Hyeres 1- U.S. La Ravoire 1	Stade Des Platières Les Platières 73160 VIMINES
55549767 61195.1	Et.S. Le Bourget Du 1- C.S. Belley 1	Stade André Sandon Rue Du Stade 73370 LE BOURGET DU LAC
55549768 61196.1	F.C. Du Nivolet 3- Fc Chambotte 1	Stade Des Barillettes 100 Route De La Feclaz Zac Des Barillettes 73230 ST ALBAN LEYSSE

U13 D1 / 2 Printemps	Poule C	61
----------------------	---------	----

Samedi 14/03/2026 13H

55549832 61260.1	F.C. Belle Etoile Me 1- Es Tarentaise 1	Stade De La Grillette 130 Chemin Du Stade 73200 MERCURY
------------------	---	---

Samedi 14/03/2026 13H30

55549829 61257.1	Ent. Basse Maurienne 1- Chambéry Savoie Foot 3	Stade De Montmain 65 Place Andre Cerbonney 73400 UGINE Stade Municipal 14 Bis Chemin Des Pres 73000 BARBERAZ
55549831 61259.1	A.S. D'Ugine 1- Challes S.F. 1	
55549833 61261.1	A.S. Barberaz 1- Villargondran 1	

Samedi 14/03/2026 15H30

55549830 61258.1	As Hte Combe Savoie 1- U.S. Modane 1	Jean Baptiste Manzani Le Villard 73460 MONTAILLEUR
------------------	--------------------------------------	--

Samedi 14/03/2026 Apres-Midi P4

55549834 61262.1	A.S. Mont Jovet Boze 1- Non affecté	
------------------	-------------------------------------	--

U13 D2 / 2 Printemps	Poule A	62
----------------------	---------	----

Samedi 14/03/2026 13H30

55549895 61323.1	St Pierre Sport 2- Ent.S. Drumettaz Mou 3	Stade Stéphane Novet D201g La Champagne 73250 ST PIERRE D ALBIGNY
55549896 61324.1	U.S. La Ravoire 2- F.C. Du Nivolet 4	Stade Marcel Basset 595 Chemin Des Drouilles 73490 LA RAVOIRE

U13 D2 / 2 Printemps	Poule A	62
----------------------	---------	----

Samedi 14/03/2026 13H30

55549897 61325.1	Gaps 2- GJ La Savoyarde 3	Stade Municipal Le Bourg 73520 LA BRIDOIRE
55549898 61326.1	U.S. Chartreuse Guie 2- Challes S.F. 2	Stade Charles Boursier 2 Avenue Charles De Gaulle 38380 ST LAURENT DU PONT
55549899 61327.1	Et.S. Le Bourget Du 2- Domessin U.S. 1	Stade André Sandon Rue Du Stade 73370 LE BOURGET DU LAC

U13 D2 / 2 Printemps	Poule B	63
----------------------	---------	----

Samedi 14/03/2026 12H30

55549950 61372.1	GJ La Savoyarde 2- U.S. La Motte Servol 3	Stade Des Marais Rue Du Stade 73800 LAISSAUD
------------------	---	--

Samedi 14/03/2026 13H30

55549947 61369.1	U.S. La Ravoire 3- Bauges F.C. 1	Stade Francis Ivars 101 Route De La Chambotte 73410 LA BIOLLE Stade Boutron Rue Du Grand Champs 73000 CHAMBERY
55549948 61370.1	Fc Chambotte 2- As Le Montcel 1	
55549949 61371.1	Cham. Sport 73 2- F.C. Sud Lac 1	

Samedi 14/03/2026 14H

55549946 61368.1	Aix Fc 3- Ent. Val D Hyeres 2	Stade Giuseppe Garibaldi 1600 Boulevard Garibaldi 73100 AIX LES BAINS
------------------	-------------------------------	---

U13 D2 / 2 Printemps	Poule C	64
----------------------	---------	----

Samedi 14/03/2026 13H30

55549991 61413.1	Es Tarentaise 2- U.S. Grand Mont La B 1	Stade De Neveau 2 Terrain Annexe Route Departementale 925 73200 GRIGNON Stade Les Glières D 925 Les Glières 73720 QUEIGE Stade Stéphane Novet D201g La Champagne 73250 ST PIERRE D ALBIGNY
55549992 61414.1	U.S. Grignon 2- F.C. St Michel Sp. 1	
55549993 61415.1	Queige Beauf. 1- F.C. Belle Etoile Me 2	
55549994 61416.1	St Pierre Sport 3- A.S. D'Ugine 2	Stade Maxime Pautot Route Du Camping 73350 BOZEL
55549995 61417.1	U.O.A 1- Maurienne Ca 1	
55549996 61418.1	A.S. Mont Jovet Boze 2- F.C. La Rochette 1	

U13 D3 / 2 Printemps	Poule A	65
----------------------	---------	----

Samedi 14/03/2026 12H

U13 D3 / 2 Printemps			Poule A	65
Samedi	14/03/2026	12H		
55550058	61480.1	Chambery Savoie Foot 4- F.C. Du Nivolet 5	Plaine De Jeux Mager 1 Route De La Labiaz 73000 CHAMBERY	
Samedi	14/03/2026	12H30		
55550061	61483.1	Aix Fc 4- Fc Chambotte 3	Stade Giuseppe Garibaldi 1600 Boulevard Garibaldi 73100 AIX LES BAINS	
Samedi	14/03/2026	13H30		
55550059	61481.1	Gaps 3- Gj La Savoyarde 4	Stade Municipal Le Bourg 73520 LA BRIDOIRE	
55550060	61482.1	U.S. Chartreuse Guie 3- J.S. Chamberienne 2	Stade Charles Boursier 2 Avenue Charles De Gaulle 38380 ST LAURENT DU PONT	
Samedi	14/03/2026	14H		
55550057	61479.1	F.C. St Baldoph 1- Ent.S. Drumettaz Mou 4	Stade Henri Tonda Chemin Du Pont De L Ane 73190 ST BALDOPH	
U13 D3 / 2 Printemps			Poule B	66
Samedi	14/03/2026	12H30		
55550154	61528.1	Gj La Savoyarde 5- U.S. La Motte Servol 4	Stade Des Marais Rue Du Stade 73800 LAISSAUD	
Samedi	14/03/2026	13H30		
55550151	61525.1	C.A. Yennois 2- Bauges F.C. 2	Stade Charles Burdinat Chemin De La Curiaz 73170 YENNE	
55550152	61526.1	Fc Chambotte 4- Gjuscc 2	Stade Francis Ivars 101 Route De La Chambotte 73410 LA BIOLLE	
55550153	61527.1	Cham. Sport 73 3- F.C. Sud Lac 2	Stade Boutron Rue Du Grand Champs 73000 CHAMBERY	
Samedi	14/03/2026	14H		
55550150	61524.1	Aix Fc 5- Ent. Val D Hyeres 3	Stade Giuseppe Garibaldi 1600 Boulevard Garibaldi 73100 AIX LES BAINS	
U13 D3 / 2 Printemps			Poule C	67
Samedi	14/03/2026	13H		
55550202	61572.1	F.C.B.E Mercury 4- A.S. D'Ugine 3	Stade De La Grillette 130 Chemin Du Stade 73200 MERCURY	
Samedi	14/03/2026	13H30		
55550199	61569.1	Es Tarentaise 3- U.S. Grand Mont La B 2	Stade Jean Claude Rocca 1 - 85 Impasse Du Stade 73210 LA PLAGNE TARENTAISE	
55550201	61571.1	Haute Tarentaise 2- F.C.B.E Mercury 3		
55550203	61573.1	U.O.A 2- Villargondran 2		
Samedi	14/03/2026	15H30		

U13 D3 / 2 Printemps	Poule C	67
-----------------------------	----------------	-----------

Samedi 14/03/2026 15H30

55550200 61570.1 As Hte Combe Savoie 2- Ent. Basse Maurienne 2 Jean Baptiste Manzani
Le Villard
73460 MONTAILLEUR

Samedi 14/03/2026 Apres-Midi P4

55550204 61574.1 Non affecté - Coeur Sf 1

Chpt District Futsal Seniors / 2 Printemps	Poule Unique	47
---	---------------------	-----------

Vendredi 13/03/2026 21H30

55384132 57410.1 Futsal Lac Annecy 2- U.O.A 1

Coupe Laurafoot / Unique	Poule Unique	16
---------------------------------	---------------------	-----------

Samedi 14/03/2026 17H

55557327 29608.1 (S REG1) Miserieux Tre 1- Aix Fc 1 (S REG2) Complexe Sportif De Fétan 1
Arbitre assistant 1 VACHER Morgan 590914767 56 km Allee Des Filieristes
Arbitre assistant 2 AYDOGMUS Seyyid Enes 2545437707 9 km 01600 TREVoux

Samedi 14/03/2026 18H

55557325 29606.1 (S REG2) Foron Fc 1- F.C. Belle Etoile Me 1 (S REG3) Stade Jean Moenne
Arbitre assistant 1 BEN MAHREZ Mohamed 9603013246 137 km Rue Des Marmotaines
Arbitre assistant 2 MARCHAIS Quentin 2544373929 58 km 74800 LA ROCHE SUR FORON

Club :	527260	U.S. DOMESSIN						
Dossier :	23617619	du	06/03/2026	D3/ Unique	Poule A	53974401	07/12/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	521	Point de pénalités (s'il n'y a pas une autre)			09/03/2026	09/03/2026		45,00€
Dossier :	23617631	du	06/03/2026	D3/ Unique	Poule A	53974395	14/12/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	521	Point de pénalités (s'il n'y a pas une autre)			09/03/2026	09/03/2026		45,00€
Dossier :	23617634	du	06/03/2026	D3/ Unique	Poule A	53974442	30/11/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE				Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	521	Point de pénalités (s'il n'y a pas une autre)			09/03/2026	09/03/2026		45,00€
						Total Général :	135,00€	



Sommes dues au 25 Février 2026

N° club	Nom club	Dû au District	En avoir	
504230	AS MONTMÉLIAN	74,13 €		Virement le 09/03/26
504263	FC LA ROCHETTE	416,75 €		Virement le 26/02/26
504396	COGNIN SPORTS	972,02 €		
504407	AS UGINE	883,21 €		
504423	AIX LES BAINS FC	1 850,95 €		
504447	US LE PONT DE BEAUVOISIN		90,10 €	
504511	US LA MOTTE SERVOLEX	1 202,08 €		
514438	CA YENNE		52,37 €	
515259	AIGUEBELLE	229,21 €		Virement 400 € le 02/03/26
516406	ST PIERRE SPORTS	889,90 €		
516961	ES LE BOURGET DU LAC	874,65 €		
517096	USGM LA BATHIE	153,69 €		Virement le 08/03/26
518607	JS CHAMBERY	1 554,28 €		
518768	US LA RAVOIRE	307,91 €		Chèque le 06/03/2026
519473	AS BOZEL MONT JOVET	381,70 €		
522095	US GRIGNON	545,56 €		Virement le 03/03/26
522621	AS NOVALAISE	680,73 €		Virement le 27/02/26
523657	US ST REMY DE MAURIENNE	303,00 €		Virement le 26/02/26
526436	MARTHOD SPORT		49,79 €	
526437	ES DRUMETTAZ MOUXY	813,72 €		Virement le 27/02/26
527005	FC MERCURY BELLE ÉTOILE	1 097,84 €		Virement le 04/03/26
527260	US DOMESSIN		100,00 €	
527400	FC VILLARGONDRAN	464,93 €		Virement le 07/03/26
527624	FC QUEIGE BEAUFORT	49,32 €		Virement 80 € le 06/03/26
528654	AS MONTAGNY	326,00 €		
530055	FC LAISSAUD	629,07 €		Virement le 03/03/26
531195	AS LA BRIDOIRE		42,47 €	
532826	FC ST BALDOPH	673,05 €		
533172	CHALLES SF	345,74 €		
533608	FC SUD LAC	667,90 €		Virement le 25/02/26
533835	PORT CROIX ROUGE CHAMBERY	1 456,61 €		
534403	AS BRISON ST INNOCENT	70,00 €		
540135	FC BAUGES	387,31 €		Virement le 26/02/26
541514	US CHARTREUSE GUIERS	1 010,47 €		
541586	CA MAURIENNE		2 769,98 €	
542485	US MODANE	469,00 €		
546353	AS CUINES LA CHAMBRE VAL D ARC		1 467,49 €	
547208	FC ST MICHEL SPORTS		489,66 €	
548844	FC NIVOLET	1 643,18 €		Virement le 02/03/26
548901	ENT VAL D HYERES	155,96 €		Virement le 26/02/26
549231	AS LE MONTCEL		132,50 €	
549382	FC ST JULIEN		221,00 €	
551005	FOOTBALL CLUB CHAMBOTTE	1 175,44 €		Virement le 06/03/26
551562	HAUTE TARENTEISE FC		9 591,36 €	
551644	ENT F CHAUTAGNE		154,99 €	
552674	ES TARENTEISE		5 800,38 €	
560679	AS BARBERAZ	613,22 €		
560858	GRPT LA SAVOYARDE	130,81 €		Virement le 04/03/26
561254	LE HAUT FOOTBALL CHAMBERY	137,85 €		
564717	BIOLLAY FC	- €	- €	
564981	ALBERTVILLE FOOT 73	109,00 €		
565004	A FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN	62,20 €		
565041	AS FUTSAL MOUTIERS		248,07 €	
565175	GRPT JEUNES UNION SPORTIVE CHY-COGNIN	279,90 €		
580702	ASSOC FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE		322,55 €	
580955	UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE	1 143,53 €		Virement le 10/03/26
581290	GROUPEMENT DE JEUNES DE L ÉPINE	- €	- €	
581459	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL		4 151,87 €	
581480	CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL	401,21 €		
581932	CHAMBERY SPORT 73	1 292,33 €		Virement 1300 € le 04/03/26
582159	FC PONT		0,60 €	
582556	GRPT JEUNES AVANT PAYS SAVOYARDS	469,77 €		Virement le 02/03/26
582696	ASSOC SPORTIVE HTE COMBE DE SAVOIE		227,30 €	
582738	FUTSAL BOURGET UNITED		108,30 €	

Saison	2025 - 2026
Épreuve / Phase	Criteriums U11 / Printemps 2026
Secteur / Poule	D2/D3 / UNIQUE

samedi 14 mars 2026 - Classique

PLATEAUX REMISE MAILLOTS CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE

14/03/2026 - 10h00 - Classique Chambery - Plaine De Jeux Mager Route De La Labiaz - 73000 Chambery		14/03/2026 - 10h00 - Classique Montmelian - Stade Des Iles Avenue Du Gresivaudan - Terrain Annexe 73800 Montmelian	
D2	<u>CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3</u>	D2	<u>GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 3</u>
D3	AIX F.C. 5	D3	A.S. MONT JOVET BOZEL 1
D3	ENT. VAL D HYERES 3	D2	ENT. S. DE TARENTAISE 2
D3	F. C. CHAMBOTTE 4	D3	F.C. BELLE ETOILE MERCURY 4
D3	F.C. DU NIVOLET 4	D3	F.C. ST MICHEL SP. 1
D2	J.S. CHAMBERIENNE 1	D3	U.S. GRAND MONT LA BATHIE 2
D2	U.S. CHARTREUSE GUIERS 2	D2	U.S. GRIGNON 2
D2	CA MAURIENNE 1	D2	U.S. MODANE 1

14/03/2026 - 10h00 - Classique St Alban Laysse - Stade Des Barillettes 100 Route De La Feclaz - Zac Des Barillettes 73230 St Alban Laysse		14/03/2026 - 10h00 - Classique St Pierre D Albigny - Stade Stéphane Novet D201G - La Champagne 73250 St Pierre D Albigny	
D2	<u>F.C. DU NIVOLET 2</u>	D2	<u>ST PIERRE SPORT FOOTBALL 1</u>
D3	<u>F.C. DU NIVOLET 3</u>	D3	<u>ST PIERRE SPORT FOOTBALL 2</u>
D2	AIX F.C. 4	D2	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL 1
D2	CHAMBERY SPORT 73 1	D2	F.C. ST BALDOPH 1
D3	CHAMBERY SPORT 73 2	D3	F.C. ST BALDOPH 2
D3	F. C. CHAMBOTTE 1F	D3	F.C. VILLARGONDRAN 1
D2	F.C. SUD LAC 1	D2	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 2
D3	F.C. SUD LAC 2	D3	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 4

14/03/2026 - 10h00 - Classique Ste Helene Sur Isere - Stade Du Vernay Chemin Du Roy - 73460 Ste Helene Sur Isere		14/03/2026 - 10h00 - Classique Mercury - Stade De La Grillette 130 Chemin Du Stade - 73200 Mercury	
D2	<u>ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 1</u>	D2	<u>F.C. BELLE ETOILE MERCURY 2</u>
D3	<u>ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE 2</u>	D3	<u>F.C. BELLE ETOILE MERCURY 3</u>
D2	A.S. D'UGINE 1	D2	ENT BASSE MAURIENNE 2
D3	A.S. D'UGINE 2	D3	ENT BASSE MAURIENNE 3
D2	F.C. LA ROCHETTE 1	D2	FC DE HAUTE TARENTAISE 1

D3	F.C. LA ROCHETTE 1F	D3	FC DE HAUTE TARENTEISE 2
14/03/2026 - 10h00 - Classique Yenne - Stade Charles Burdinat Chemin De La Curiaz - 73170 Yenne		14/03/2026 - 10h00 - Classique Challes-Les-Eaux - Stade Bertaiola Rue Du Stade - 73190 Challes-Les-Eaux	
D2	<u>C.A. YENNOIS 1</u>	D3	<u>CHALLES S.F. 2</u>
D2	A.S. DE BARBERAZ 2	D2	ENT. VAL D HYERES 1
D2	CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL 3	D3	ENT. VAL D HYERES 2
D3	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE 1	D2	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE 2
D3	F. C. CHAMBOTTE 5	D2	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3
D3	U.S. LA RAVOIRE 3	D3	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4
14/03/2026 - 10h00 - Classique La Bathie - Stade D' Arbine Route Du Stade - 73540 La Bathie		14/03/2026 - 10h00 - Classique Le Bourget Du Lac - Stade André Sandon Rue Du Stade - 73370 Le Bourget Du Lac	
D3	<u>U.S. GRAND MONT LA BATHIE 3</u>	D2	<u>ET.S. LE BOURGET DU LAC 1</u>
D3	FC BEAUFORTIN QUEIGE 1	D2	AIX F.C. 3
D3	MARTHOD SP. 1	D3	CHAMBERY SPORT 73 3
		D3	ST PIERRE SPORT FOOTBALL 1F
		D3	U.S. CHARTREUSE GUIERS 3
14/03/2026 - 10h00 - Classique La Bridoire - Stade Municipal Le Bourg - 73520 La Bridoire		14/03/2026 - 10h00 - Classique Drumettaz Clarafond - Stade Des Fins 1 98 Chemin Du Fiolage - 73420 Drumettaz Clarafond	
D2	<u>GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 2</u>	D2	<u>ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3</u>
D3	<u>GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD 3</u>	D3	<u>ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 4</u>
D2	A.S. NOVALAISIEENNE 1	D2	A.S. LE MONTCEL 1
D2	GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN 2	D2	F. C. CHAMBOTTE 2
D3	J.S. CHAMBERIENNE 2	D3	F. C. CHAMBOTTE 3
D3	U.S. DOMESSIN 1	D3	F.C. DES BAUGES 1
D2	U.S. LA RAVOIRE 1		
D3	U.S. LA RAVOIRE 2		



COMMISSION DE PRÉVENTION

CAMÉRA EMBARQUÉE

UTILISATION DE LA CAMÉRA EMBARQUÉE

Objectifs :

- Aide supplémentaire pour l'ensemble des acteurs du football (Joueur/ arbitre/délégué)
- Dissuader ou empêcher les incidents, avant, pendant et après la rencontre
- Aide supplémentaire pour la commission de discipline pour sanctionner tout incident non mentionné par l'arbitre ou mal interpréter par l'arbitre

Mettre la rencontre avec la caméra embarquée pourquoi ??

- Incident/ enjeu entre les 2 équipes
- Sanctions administratives (carton blanc/jaune/rouge) d'une ou des 2 équipes
- A la demande d'une commission (Discipline/arbitre/prévention...)
- A la demande d'un club (délégué à la charge du club)

Le but : Réduire voire supprimer tout type d'incident pendant la rencontre

Procédure :

- Prévenir les capitaines, les dirigeants responsables (en cas de refus, il sera fait un rapport)
- Aider l'arbitre à l'installer sur lui.
- L'utiliser pendant le contrôle des joueurs est vivement conseillé.

NB : si un refus de son utilisation insistant, faire un rapport

Exemple d'explication à donner aux clubs :

- La Commission prévention a décidé de mettre en place pour cette rencontre une caméra.
- La caméra enregistre images et son.
- La vidéo est réservée à l'usage exclusif des commissions et ne pourra pas être diffusée, ni mise sur le site internet du district ou sur les réseaux sociaux.

Type de questions pouvant être posée.

Après la rencontre peut-on voir la vidéo ?

Réponse : Non ce n'est pas possible mais vous pouvez faire la demande auprès de la commission de prévention.

Les images ou vidéo sont gardées combien de temps ?

Réponse : Maximum 30 jours sauf si celle-ci doit être utilisée pour une procédure disciplinaire.

NOTE DE PRÉSENTATION

CAMÉRA EMBARQUÉE

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre la violence mis en place au district de Savoie et s'applique uniquement sur les matchs classés « à risques ou sensibles », par l'enjeu ou à la suite d'antécédents. En fonction des éléments recueillis par les commissions sportives, disciplinaires ou autres, la commission de prévention établit une fiche de programmation qui est validée sous l'autorité du président ou du vice-président concerné.

Une fois validé, le « référent Caméra » contacte le délégué du match afin qu'il récupère la caméra auprès de la commission.

A noter que les délégués, comme les arbitres, ont bénéficié d'une formation spécifique sur la mise en œuvre du dispositif.

La commission de Prévention fait paraître sur le PV officiel du District, un avis de désignation d'un délégué avec l'utilisation de la caméra. Le jour du match, le délégué rappelle aux éducateurs et dirigeants les raisons et les bienfaits attendus. A noter qu'à ce jour, aucune opposition n'a été relevée.

La caméra est activée à la discrétion de l'arbitre et stoppée de la même façon. Si l'arbitre est amené à recevoir un dirigeant ou joueur, il doit maintenir la caméra en état d'enregistrement.

A la fin de la rencontre, le délégué récupère le matériel et les données enregistrées pour les remettre au responsable de la commission prévention en début de semaine suivante.

Traitement par la commission de prévention

En aucun cas, les images peuvent avoir une incidence sur le déroulement de la rencontre, en cas de faute technique d'arbitrage, par exemple. Elles sont utilisées uniquement pour des faits relevant du cadre disciplinaire ou relevant de la bonne pratique.

Les images sont visionnées par le responsable chargé du dispositif, afin de vérifier la bonne utilisation et ainsi proposer des améliorations concernant les recommandations données aux arbitres.

En cas de comportements jugés illicites, le responsable saisit la commission de discipline afin de lui signifier ses conclusions et remarques.

Si les faits concernent une attitude d'un officiel non compatible avec la bonne pratique, le président de la commission des arbitres ou, suivant le cas, des délégués, est invité à visionner les images.

Traitement par la commission de discipline

Suite au visionnage, seul le président de la commission de discipline peut décider des suites à donner.

Dans l'état actuel de l'expérimentation, le visionnage vient en complément du rapport de l'arbitre, les images sont considérées comme un complément d'information mais ne peuvent se substituer au rapport de l'arbitre ou d'un officiel.

Diffusion des images

La position actuelle du District de la Savoie est de limiter au maximum la diffusion des images, tant que la CNIL et les services juridiques de la FFF n'auront pas précisé les modalités de diffusion.

Toutefois, dans le but de satisfaire au principe de contradictoire, il serait judicieux d'autoriser un accès aux images aux personnes contre lesquelles est menée une mesure disciplinaire. L'article 16 du code civil et de la jurisprudence de la cour de cassation exige que « chaque partie ait la faculté de prendre connaissance et de discuter de toutes pièces présentées au juge ».

Conservation des images

La durée de conservation des données est conditionnée par homologation de la rencontre conformément à l'article 147- section 3 – Homologation de RG de la FFF (maxi 30 jours après la rencontre). Si une procédure est ouverte avec cette date, les images seront conservées jusqu'à la fin des recours disciplinaires et la clôture du dossier par son homologation.

L'homologation de la rencontre déclenche obligatoirement la destruction des images.

Équiper nos arbitres d'une caméra ...

Novateur en la matière, ce dispositif a l'avantage de remplir plusieurs fonctions : dissuasion, prévention et répression.

Les fonctions dissuasives et préventives

Le premier avantage de la caméra embarquée est la fonction dissuasive, et par extension préventive. Ces fonctions prennent effet directement au cours du match : les acteurs de la rencontre prennent conscience que les images captées par la caméra pourront être utilisées contre eux, si les faits commis ou propos tenus sont répréhensibles au regard de la réglementation disciplinaire.

La fonction répressive

Si la caméra embarquée a pour principal objectif d'empêcher la réalisation d'actes réprimandables, elle va également jouer un rôle dans la répression de ses actes.

Il s'agit en effet d'un outil permettant une meilleure répression des actes contrevenants aux textes règlementant la pratique du football.

La prise en compte des images dans le cadre de la procédure disciplinaire va permettre non seulement d'apporter plus d'objectivité dans les éléments qui seront soumis à la Commission de discipline, mais va également permettre la saisine de cette commission pour des faits qui pourraient ne pas avoir été sanctionnés par l'arbitre durant la rencontre.

Enfin, la preuve par image, et le son, apporte aux membres des commissions un absolu de vérité rarement produit dans les conditions actuelles, hormis les championnats professionnels.

Encadrement juridique et réglementaire de la capture de l'image

A ce stade de l'expérimentation, il est primordial de fait un état de « l'art juridique »

❖ Etat juridique Français :

Aucun texte spécifique n'existant en la matière, voici un état normatif des règles générales permettant de comprendre le régime particulier du droit à l'image en France :

Article 9 alinéa 1^{er} du code civil (créé par la loi 1 803-03-08 promulguée le 18 mars 1803. Modifié par la loi 1 927-08-10 article 13 ; Modifié par 70-643 du 17 juillet 1970 en son article 22 ; Modifié par la loi 94-653 du 29 juillet 1994) :

« Chacun a droit au respect de sa vie privée. »

Cour de cassation : (Arrêt de la première chambre civile, 15 janvier 2015, n°13-25634)

« Toute personne dispose sur son image ; attribut de sa personnalité, et sur l'utilisation qui en est faite d'un droit exclusif, protégé notamment par l'article 9 du code civil, ce qui lui permet de s'opposer à sa diffusion sans son autorisation. »

Droit pénal : Article 226-1 du code pénal (entré en vigueur 1994 modifié par ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 en son article 3)

Cet article incrimine le fait de porter volontairement atteinte « à l'intimité de la vie d'autrui », « en fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé ».

Code du sport : (Article 333-1)

« Les fédérations sportives, ainsi que les organisateurs de manifestations sportives mentionnées à l'article L331-5, sont propriétaires du droit d'exploitation des manifestations ou compétitions qu'ils organisent. »

Dans un litige qui opposait la Fédération Française de tennis à une société de paris sportifs, la cour d'appel de Paris a eu l'occasion de revenir sur cette disposition légale. Elle a considéré que le terme « exploitation »

de l'article susvisé concernait « toute forme d'activité économique ayant pour finalité de générer un profit, et qui n'aurait pas existence si la manifestation sportive dont elle est le prétexte ou le support nécessaire n'existait pas ». (Cour d'appel de paris, 14 octobre 2009, n°08/19179.)

❖ Etat juridique Européen :

La Cour Européenne de droits de l'Homme (arrêt FLINKKILA et autres contre Finlande, 6 avril 2010, §75, requête n°25576/04.)

La Cour Européenne de droits de l'homme classe ce qui rapporte au droit à l'image dans la notion de vie privée protégée par l'article 8 de la convention EDH et considère que « cette notion comprend les informations personnelles dont un individu peut légitimement attendre qu'elles ne soient pas publiées sans son consentement ».

❖ Positionnement de la Commission National de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Cet organisme a été officiellement interrogé par le service juridique de la FFF et, à ce jour, a rendu un avis favorable sous réserve du respect des dispositions légales.

Conclusion :

La Fédération Française de Football, et par extension une ligue ou un District, peuvent enregistrer les images d'une rencontre sportive qu'ils organisent. En conséquence, un assujetti participant à une rencontre ne peut s'opposer la captation d'image, tant que ces dernières ne portent pas atteintes à sa vie privée et à son image, attribut de sa personnalité.

Par exemple, est prohibée la captation d'images dans un vestiaire, et tout particulièrement dans une douche, où la personne se retrouverait dans un état de nudité complète ou partielle.

De plus, les images enregistrées n'ont pas vocation à être publiées, mais seront visionnées uniquement dans le cadre d'une procédure disciplinaire et détruites suivant un protocole défini ci-après.

Ainsi, la captation d'image dans le cadre du dispositif de la caméra embarquée portée par l'arbitre ne contrevient pas au droit en vigueur et autorise donc l'organisateur à filmer une rencontre, y compris dans les couloirs et accès aux vestiaires, à l'exclusion de l'espace mis à disposition pour se dévêtir.

Enfin, cette captation ne donnant lieu à aucune exploitation commerciale, par conséquent le dispositif sort du champ des restrictions de la loi.

Pour se préserver de toute dérive, aucune image, même dans le cadre d'une information générale n'a et ne sera produite. Si nous devons le faire dans un but pédagogique, il faudrait impérativement disposer du consentement des protagonistes.

❖ Etat réglementaire, interne à notre fédération et règles internationales :

Règlements Généraux de la FFF :

Vu l'absence de textes pertinents à cet égard, le service juridique de la FFF a été interrogé et doit faire état de la réglementation en vigueur.

Règlements du District de la Savoie :

Au niveau départemental, la mise en place a été validée par le Comité de Direction du District tant les bienfaits sont évidents.

Expérimentation en cours

Le District de Savoie a mis en place l'arbitrage avec caméra embarquée par l'arbitre.

Les caméras sont prévues uniquement pour les arbitres centraux, car les phénomènes de contestations sont essentiellement ciblés sur l'arbitre principal. Le dispositif est prévu uniquement à destination des arbitres officiels formés à cet effet, à l'occasion de nos stages de recyclage. Il n'est pas envisagé de l'étendre à des arbitres bénévoles.



COMMISSION PRÉVENTION



Responsable : Alain CAREGLIO : 06 58 10 19 71

Membres : Philippe SALVATORE (Commission Prévention Ethique), André TOGNET (Commission Prévention Ethique), Pascal ELHOMBRE (Commission de Discipline), Daniel DESMARIEUX (Commission des Arbitres), Jérôme SPADA (Commission des Délégations), Jacky GACHET (Commission Sportive), Patrick JANET (Commission FMI).

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), **15 jours avant la rencontre**.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PRÉVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du Football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles, nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.

Les informations transmises restent au sien de la commission

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La prévention est l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la commission de Prévention** »



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail  signal-sports@sports.gouv.fr



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



pour la prévention
du suicide



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail



signal-sports@sports.gouv.fr



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



pour la prévention
du suicide



CDOS
SAVOIE

3 formations clés pour votre association – Mars 2026

GESTION, COMMUNICATION, EMPLOI : LES CLES POUR UNE ASSOCIATION SOLIDE

COMPTABILITE ASSOCIATIVE MARDI 3 ET 17 MARS 18h30- 21h (Séances indissociables)	CRÉATION DE DOCUMENTS AVEC <i>Canva</i> JEUDI 5 ET 26 MARS 18H30 - 21H (Séances indissociables)	EMPLOI ASSOCIATIF & RESPONSABILITÉS MARDI 10 ET 31 MARS 18H30 - 21H (Séances indissociables)
• Maîtriser les bases • Piloter son association • Sécuriser sa gestion • Intervenante : Mme Elisabeth Lallaizon – Comptable professionnelle en milieu associatif • Intervenante : Mme Elisabeth Lallaizon – Comptable professionnelle en milieu associatif • Maison des Sports de Chambéry 90 rue Henri Oreiller • JE M'INSCRIS >	• Créer ses supports facilement • Utiliser un outil gratuit • Pratiquer entre les séances • Intervenant : M. Nicolas Gendreau – Dirigeant associatif • Maison des Sports de Chambéry 90 rue Henri Oreiller • JE M'INSCRIS >	• Recruter en conformité • Comprendre ses obligations • Sécuriser ses responsabilités • Intervenante : Mme Coralie Rodrigues Do Couto -Chargée de mission professionnelle • Maison des Sports de Chambéry 90 rue Henri Oreiller • JE M'INSCRIS .

Programme Dirigeants et bénévoles

Nous avons le plaisir de pouvoir vous proposer des thématiques d'accompagnement à destination de tous les adhérents d'une association sportive à la Maison des Sports. Pour toutes les informations, l'inscription et les thématiques abordées : cliquez ci-dessous :-)

[Je m'inscris](#)

CDOS

90 Rue henri oreiller 73000 Chambéry, 90 Rue henri oreiller, 73000, Chambéry

ESDM CUP FEMININ



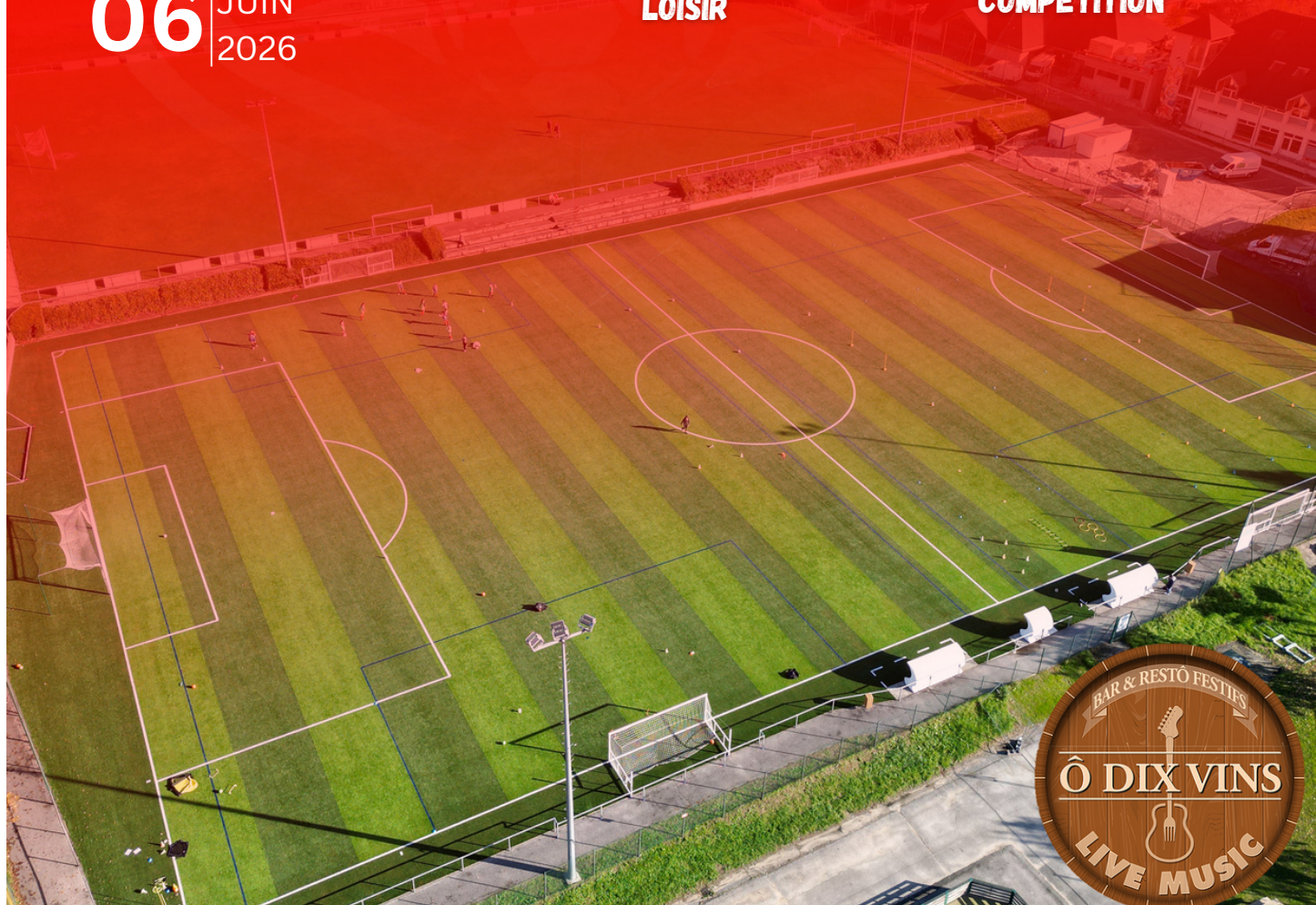
JOURNEE TOURNOI ET SOIREE PARTAGEE

SAMEDI

06 | JUIN
2026

**TOURNOI SENIORS F
LOISIR**

**TOURNOI SENIORS F
COMPETITION**



LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE :



6 MATCHS POUR TOUTES LES EQUIPES



9H-9H30

Accueil des équipes

(être présent 30 min avant son premier match)

- Café offert
- Vestiaire
- Mise en place et organisation



10H00

Début du tournoi

3 matchs de 20 minutes par équipe



12H30

Pause repas

Pause restauration et buvette

Défis foot (questionnaire) = lots à remporter



14H

Reprise du tournoi

2 matchs de 2*15 minutes par équipe



16h

Fin du tournoi

Découverte Futnet et pratique avec mini tournoi



17H00

Remise des récompenses

Vestiaire

Rdv pour remise des récompenses

Apéro et soirée

L'ARBITRAGE

L'arbitrage sera assuré par des bénévoles qui feront de leur mieux pour être juste et le principal sera de passer un bon moment !!!

NOUS COMPTONS SUR VOTRE BONNE HUMEUR, VOTRE FAIR-PLAY ET
VOTRE INDULGENCE

LE RÈGLEMENT



- Passe au pied au GB, elle ne peut pas prendre à la main
- Relance du gardien uniquement à la main ou au pied ballon au sol (dégagement main/pied interdit).
- Hors-jeu au milieu de terrain
- Chaque équipe est composée de 8 joueuses + 3 remplaçantes qui peuvent entrer en jeu à n'importe quel moment de la partie
- Matches de 20 min sans changement de camp.
- Classement établi dans chaque poule

Match gagné = 3 points

Match nul = 2 points

Match perdu = 1 point

En cas d'égalité au classement à l'issue des matchs de poule, prise en compte du goal-average particulier, puis du goal-average général, puis meilleure attaque, puis meilleure défense

- 1^{ers} et 2^{èmes} de chaque poule se rencontre (demi-finale)
 - 3^{èmes} et 4^{èmes} de chaque poule se rencontre (match classement)
 - Finale
 - Matches de classement
 - En cas d'égalité 3 tirs au but + mort subite si besoin
 - En cas de mauvais comportement d'une joueuse sur le terrain, elle sera exclu de la rencontre (remplacement autorisé).
- Si récidive, la joueuse sera exclu du tournoi.
- Les litiges éventuels seront traités par la direction du tournoi.

BON TOURNOI À TOUTES !



COUPON RÉPONSE

Tournoi Séniors F
06/06/2026

Inscription et règlement au numéro ci-dessous :

Tél : 07 71 10 48 47 - Morgane PELLEGRIN



Nom du club :

Nombre d'équipes : X30€* = €

Nom du responsable : ***Tél :*** ***Mail :***

**30€ Pour la soirée remise des récompenses (apéro)*

